

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [janick bouchard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/68f87aaf5d8eaea27de7edcb>

Date d'obtention : 2022-05-19 02:59:10



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Elles sont claires, précises et faciles à utiliser.

Pour la victime, les étapes démontrent clairement le fait qu'il faut d'abord prendre soin de sécuriser la victime et l'importance de la soutenir tout le long du processus. Le fait de poser les questions sans porter de jugement et sur un ton calme et rassurant va sans aucun doute créer une belle ouverture à l'échange.

La grille d'évaluation facilitera mon travail afin de réagir plus rapidement et de mieux structurer les interventions. Cette dernière me permettra de déterminer l'amorce, la nature, l'intentions et l'étendue.

Il en va de même pour les autres jeunes qui sont au courant et impliqués. Le fait de compléter les formulaires en les voyant un à un évitera la contamination de l'information et on obtiendra une meilleure vue d'ensemble. Je serai également en meilleur position pour m'assurer que chaque personne respecte l'intégrité physique et psychologique et la vie privé de la victime.

Ensuite, les étapes en lien avec le ou les instigateurs sont également très bien expliquées et faciles à utiliser. Selon les informations obtenues lors de mes rencontres précédentes, je serai en mesure d'évaluer si l'événement est:

1: activités malveillantes et de nature criminelle: à ce stade-ci, si je peux estimer que l'intention était malveillante ou de nature criminelle, mon travail s'arrête ici en référant immédiatement la situation au service de police. C'est maintenant eux qui vont prendre la relève avec l'investigateur. Je confisque l'appareil téléphonique si le contenu correspond à de la pornographie juvénile.(selon la méthode proposée dans le guide)

2: un acte impulsif: Je rencontre l'instigateur pour connaître sa version des faits et ainsi mieux comprendre l'intention de son geste. Je complète le formulaire. Suivant sa version, je devrais être en mesure de déterminer si l'incident est de nature impulsive ou malveillante. Les policiers seront donc interpellés selon mon interprétation professionnelle. Je saisis le cellulaire.

En cas de doute, je contacte mon service de police pour recevoir de l'aide. Je ne peux en aucun cas substituer le service de police.

Pour terminer, je consulte les politiques et règles de l'établissement, je contacte les parents et je fais un signalement à la DPJ

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'ordre des étapes devient plus précis devant des exemples. Chaque situation est unique.

Dans chacune des exemples et selon si les personnes collaborent ou non, advenant une situation incertaine, je peux facilement me référer à l'aide-mémoire pour mieux me situer dans la suite des étapes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi c'est l'étape de la conversation avec la victime.

La personne peut se sentir jugée, humiliée.

M'assurer qu'elle soit écoutée et encouragée de façon calme et respectueuse.. Avoir de l'empathie dans notre approche et qu'elle garde une attitude positive envers elle-même.

L'erreur est humaine et ça ne change en rien ce qu'elle est comme personne

S'assurer qu'elle reçoit l'aide appropriée.

Aussi je crois que l'appel aux parents de la victime nécessitera une certaine délicatesse afin que le parent soit plus dans l'aide et l'écoute et non dans les reproches et remords.